

**REPUBLIQUE FRANCAISE**DEPARTEMENT  
DU  
CALVADOS**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal: 9  
en exercice: 9

Qui ont pris part à la délibération: 8

de la commune de NORON LA POTERIE

Séance du 03 avril 2023

Date de la convocation :  
29.03.2023

L'an deux mil-vingt trois, le 03 avril, 20h00, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué,

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle de la mairie sous la présidence de Monsieur SCELLES François, maire.

Date d'affichage :

29.03.2023

Présents: Mmes Elisabeth Levillain ; Florence FAGES; Mrs Romain Desaint-Denis, François Kolakowski, Frédéric Lebastard ; Glenn Ossemont ; Guillaume Pastre

Absent(s) non excusé(s) : M. Maxime LAMOUR

M. Guillaume Pastre a été nommé secrétaire de séance.

**Objet de la délibération : Budget primitif 2023**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le budget primitif 2023 proposé par le maire, qui s'équilibre aux sommes de :

- En recettes et dépenses de fonctionnement : 423 995,10 €
- En recettes et dépenses d'investissement : 289 101,95 €

Pour extrait conforme au registre.  
A Noron-La-Poterie, le 3 avril 2023

Le Maire, Mr SCELLES François

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en sous-préfecture  
le 07.04.2023  
et publication ou notification  
du 07.04.2023

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

014-211404686-20230403-CM08-2023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/04/2023

Notification : 07/04/2023